

MAIRIE de TEILHET

Le 05/05/2014

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés (es) à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 15 mai 2014
à 20 heures 30 A la Mairie

Ordre du jour :

1. Point sur les réalisations de ce premier mois
2. projet : réfection du parking de l'école
3. projet : prise d'armes du 23 août
4. création d'un journal municipal
5. projet : peinture des contrevents et de l'entrée du studio
6. Préparation des élections européenne
7. Visite gendarmerie de Foix
8. Toiture atelier communal
9. Réparation du pont chemin du cimetière
10. Visite médicale des employés municipaux
11. Chocolat de fin d'année

- Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

F. CHAUVRY



Commune de TEILHET
COMPTE RENDU DE REUNION
Réunion 10/04/2014

Présents : CHAUVRY Francis, HUC Alain, HUC Christian, SICRE Marc, BREONCE Karine, MALZIS Christian, MARIA Katia, MOUCHET Sabine, SONAC Gérard, SURRE Jacques, TICHADOU Guy,

Absente non excusée :

Absents excusés :

Convié (é) : Mme Nicole MEDRANO

Secrétaire de séance : MARIA Katia

1) Indemnité des élus

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de fixer l'indemnité des élus. Il donne lecture des textes se référant à cette indemnité et demande à l'assemblée de se prononcer. Le Conseil, à l'unanimité fixe l'indemnité du Maire à 17% de l'indice brut 1015 et à 6.6% l'indemnité des adjoints.

2) Programme de travaux 2014 du SMAHA

Le Maire rappelle qu'une délibération en date du 20 mars 2003 prévoit l'entretien sélectif du ruisseau le Gorgos sur un linéaire partant du pont de la route d'accès à « Villerousse » jusqu'à la confluence de l'Hers pour un linéaire d'environ 3500m. Il expose qu'il y a lieu de se prononcer pour le programme de travaux 2014.

Accord à l'unanimité

3) Sécurisation du lieu- dit « Les Forges de Manses »

Le Maire fait part du dossier transmis par le Conseil Général concernant la sécurisation du lieu- dit les Forges de Manses par un aménagement et pose de panneaux. Il demande à l'assemblée de se prononcer sur ce projet dont les travaux sont estimés à 12 425€ HT. Le Conseil afin de pouvoir réduire la vitesse des véhicules accepte que ces travaux soient réalisés et décide de demander une aide au titre des « produits des amendes de polices »

4) Délégation du Maire aux Adjoints

Le Maire donne délégation aux 3 adjoints pour le seconder et le remplacer en cas d'absences

5) Délégation de signature à la secrétaire

Délégation de signatures est donnée par le Maire à la secrétaire pour ce qui concerne la délivrance d'actes d'Etat Civil

6) Location du studio

Le Maire informe que des personnes ont demandé à prendre en location le studio afin d'installer un bureau d'infirmier libéral. Il demande à l'assemblée de se prononcer. Le Conseil donne son accord pour la location, fixe le loyer à 200€/mois et les charges à 20€

7) 4 taxes

Le Conseil Municipal, après étude de la notification reçue décide de fixer la taxe d'habitation à 8.47% le foncier bâti à 22% et le foncier non bâti à 85.10%

8) Budget primitif

Présentation des propositions en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

Le budget est voté à l'unanimité des membres.

Questions diverses

Fin de séance à 23 heures